

"ELLE SURPASSE SES RIVALES"

L'Automobile Magazine

"AMBITION DÉVORANTE"

L'argus

"UN JOLI COUP DE GRIFFE"

L'auto-journal

"LA NOUVELLE RÉFÉRENCE"

L'Automobile Magazine



BETC Automobiles PEUGEOT 550 144 503 RCS Paris.

NOUVELLE PEUGEOT 308
N°1 DES VENTES
SUR SON SEGMENT*



BV Cert. 6033703

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte (en l/100 km) : de 3,7 à 5,8**. Émissions de CO₂ (en g/km) : de 95 à 134**.

* Nouvelle Peugeot 308 n° 1 des ventes sur le segment des berlines compactes en France en octobre 2013 (Source : immatriculations VP France AAA octobre 2013).

** Avec pneumatiques de 17" ou 18" selon les motorisations.

NOUVELLE PEUGEOT 308

MOTION & EMOTION



PEUGEOT

La liste noire des sites les plus pollués de la planète

Les conséquences sanitaires sont dévastatrices, particulièrement en Russie et en Indonésie

Intoxications des habitants aux métaux lourds, pollutions de l'environnement par des hydrocarbures, des substances toxiques ou radioactives : le palmarès publié, mardi 5 novembre, par la branche suisse de Green Cross et Blacksmith Institute, deux organisations non gouvernementales dont la première a été créée par Mikhaïl Gorbatchev, n'a rien du hit-parade pour magazines de tourisme. Bien au contraire, il « distingue » les dix sites de la planète où l'impact sanitaire de pollutions d'origine industrielle est le plus important.

Trois de ces sites sont situés en Afrique, autant dans l'Est de l'Europe et en Asie, la liste étant complétée par un cas argentin. La Russie et l'Indonésie y sont mentionnées à deux reprises, alors que la Chine en est absente. Quatre sites figuraient déjà dans le précédent classement, établi en 2007 : Dzerjinsk

et Norilsk, en Russie, Tchernobyl, en Ukraine, et Kabwe, en Tanzanie.

Le premier fut un centre majeur de production d'armes chimiques à l'époque soviétique. Trois cent mille tonnes de déchets toxiques y auraient été enfouies entre 1930 et 1998, sur des sites parfois mal identifiés. L'espérance de vie dans cette ville de 250 000 habitants, longtemps interdite aux étrangers, était en 2006 de 42 ans pour les hommes et de 47 ans pour les femmes, soit de vingt ans inférieure à la moyenne nationale, selon une étude citée par le rapport. « Les nappes d'eau sont impropres à la consommation », affirme Dmitri Levachov, de l'association écologiste Eco Dzerjinsk.

Ancien goulag, Norilsk est l'un des plus grands centres de production de nickel au monde. La forêt a disparu dans un rayon de trente kilomètres autour de la ville. A Kabwe, où le plomb a été exploité



Sur le site russe de Dzerjinsk, gravement pollué par les métaux lourds et la chimie, rien n'a bougé depuis 1997, date de ce cliché. SERGEI KARPUKHIN/AP

et fondu pendant près d'un siècle sans précautions particulières, des concentrations du métal dans le sang des enfants atteignant jusqu'à quarante fois la limite recommandée ont été détectées.

Si l'accident nucléaire de 1986 vaut à Tchernobyl de figurer dans ce « palmarès », Fukushima y échappe... pour l'instant. « La dimension sanitaire de la catastrophe reste à appréhender, estime Stephan Robinson, de Green Cross Switzerland. Ses effets sur la santé humaine ne seront visibles que

dans quelques années. Et à la différence de Tchernobyl, la population a pu être évacuée. »

Le principal critère retenu pour établir ce classement est en effet l'importance de l'impact sanitaire sur les populations. Ce « top 10 » se veut un « instantané » destiné à sensibiliser la communauté internationale aux dégâts humains provoqués par des pollutions industrielles localisées. La pollution atmosphérique diffuse n'est ainsi pas prise en compte.

Les auteurs du classement, s'ils affirment se baser sur « un protocole standardisé », reconnaissent avoir laissé une place à la subjectivité. Si Agbogbloshie, quartier d'Accra, capitale ghanéenne, contaminé par le démantèlement sauvage des vieux équipements électroménagers venus d'Europe, et Kalimantan, la partie indonésienne de Bornéo, empoisonnée par le mercure utilisé par les orpailleurs, y figurent, c'est qu'au-delà des chiffres bruts, ils incarnent deux sources de pollution particulièrement dévastatrices au niveau mondial.

Le recensement effectué pour aboutir à ce palmarès se veut beaucoup plus complet que pour la précédente édition. Plus de 2 000 sites, répartis dans 49 pays, ont été étudiés. L'Amérique du Nord et l'Europe occidentale ont été volontairement ignorées, car ces régions du monde ont délocalisé leurs industries les plus pol-

luantes. Les fabricants italiens de chaussures importent du cuir provenant de tanneries situées en Asie, qui utilisent du chrome hexavalent, entraînant de graves contaminations, comme à Hazaribagh, au Bangladesh, autre site figurant dans le classement.

L'enquête évalue à 200 millions le nombre de personnes potentiellement victimes de pollutions d'origine industrielle dans les 49 pays étudiés et rappelle que, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 23% des décès dans les pays en développement sont attribuables à des facteurs environnementaux. « Le manque de res-

En 2006, l'espérance de vie à Dzerjinsk était de vingt ans inférieure à la moyenne nationale

sources nécessaires dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires aggrave les effets sanitaires des pollutions tout en marginalisant ceux qui ont le plus besoin d'aide », affirment les auteurs.

Au-delà du constat, forcément peu réjouissant, Stephan Robinson estime que des progrès ont été effectués en terme de prise de conscience et de mobilisation. La convention de Minamata sur le

mercure a été signée les 10 et 11 octobre par 91 pays. Longtemps indifférent, le gouvernement russe s'approprierait à lancer un plan fédéral de décontamination des sites pollués – dont celui de Dzerjinsk – doté de 100 milliards de roubles (2,3 milliards d'euros).

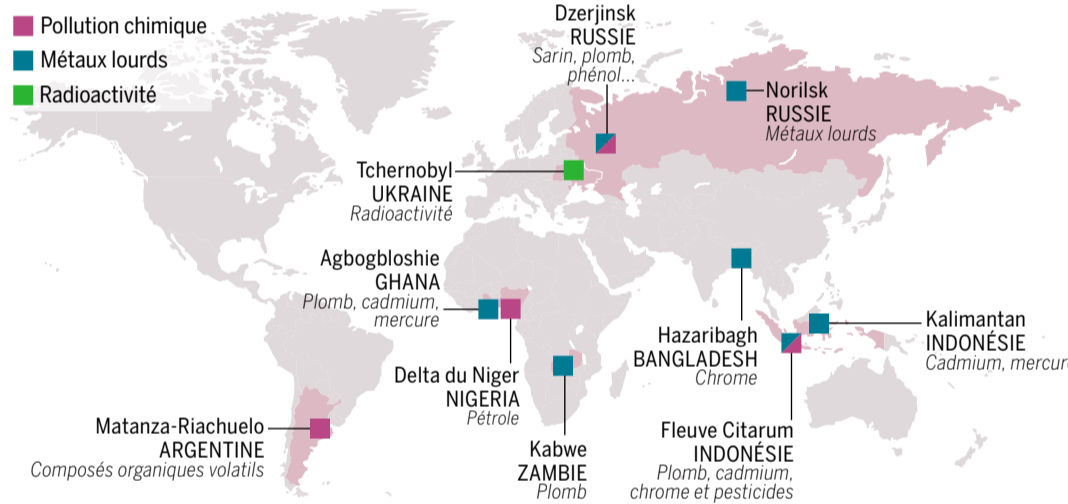
« Au-delà du manque de moyens, le problème que l'on rencontre le plus fréquemment est l'absence de stratégie nationale et d'infrastructures de gestion des déchets toxiques », note l'expert de Green Cross Switzerland. Il est difficile d'espérer quoi que ce soit quand les autorités ne savent même pas répondre à des questions basiques sur ce qu'elles comptent faire de ces déchets ou terres polluées. »

Des sites figurant au classement de 2007, un seul peut être aujourd'hui considéré comme décontaminé, selon le rapport : celui de Paraiso de Dios, en République dominicaine, où des entreprises de recyclage de batteries automobiles avaient provoqué un empoisonnement de la population au plomb. Mais, d'après des associations de riverains, ces mêmes entreprises sont désormais installées dans des quartiers voisins, où elles ont repris leurs activités, sans plus de contrôles que par le passé. ■

GILLES VAN KOTE AVEC
JEAN-MICHEL CAROIT
(À SAINT-DOMINGUE)
ET MARIE JÉGO (À MOSCO)

Les métaux lourds, principaux responsables

LES DIX SITES LES PLUS POLLUÉS DU MONDE EN 2013



SOURCE : GREEN CROSS SUISSE ET BLACKSMITH INSTITUTE

Le Sud et le Nord désormais responsables à part égale du réchauffement climatique

La Chine, premier contributeur, représente 29 % des émissions totales de CO₂, contre 16 % pour les Etats-Unis et 11 % pour l'Europe

C'est un basculement historique qui pèsera sur les négociations climatiques à venir. Et alimentera les débats des représentants des près de 200 gouvernements attendus à Varsovie, du 11 au 22 novembre, pour la 19^e Conférence des Nations unies sur le changement climatique.

Les émissions cumulées de gaz à effet de serre des pays en développement depuis 1850 – c'est-à-dire le début de la révolution industrielle – sont en passe de rattraper celles des pays développés. Et, bientôt, de les dépasser. C'est ce que montre une étude que viennent de publier la PBL Netherlands Environmental Assessment Agency (un institut public spécialisé dans l'analyse des politiques environnementales) et le Centre de recherche commun de la Commission européenne.

La nouveauté de ce travail est, en couvrant une période de plus d'un siècle et demi, de mesurer, dans le réchauffement planétaire d'origine anthropique, le poids historique des différentes économies, réparties entre développées ou en développement, sans isoler les émergentes. En 2010, la responsabilité en revenait encore, majoritairement, aux pays riches, à l'origine de 52% des émissions totales de gaz à effet de serre. En tête : Etats-Unis (18,6%), Union européenne (17,1%), Russie (7,2%) et Japon (2,8%). Les pays du

Sud, eux, en représentaient 48%, imputables principalement à la Chine (11,6%), à l'Indonésie (4,8%), à l'Inde (4,1%) et au Brésil (3,9%).

Or les projections indiquent que, « dans la décennie en cours, la part des émissions historiques cumulées des pays en développement surpassera celle des pays développés ». En 2020, elle devrait atteindre 51% du total.

Ce revirement spectaculaire s'explique bien sûr par la récente montée en puissance des économies émergentes – singulièrement de la Chine –, accompagnée d'une exploitation croissante d'énergies fossiles. Jusqu'à la fin du XX^e siècle, les rejets de gaz à effet de serre restaient massivement le fait des Etats-Unis et de l'Europe. Mais, au cours des deux dernières décennies, la Chine les a rejoints. Et, au rythme actuel, l'empire du Milieu sera, sur la période 2010-2030, le plus gros émetteur, et de très loin.

Pause « remarquable »

Cette mise en perspective éclaire une autre étude, menée par les deux mêmes organismes, sur les émissions mondiales de CO₂ en 2012. Celles-ci ont atteint un nouveau record, de 34,5 milliards de tonnes. La hausse par rapport à 2011, de 1,1%, marque un net ralentissement en regard du rythme annuel moyen d'augmentation

sur la décennie passée, presque trois fois supérieur. Une pause d'autant plus « remarquable » que l'économie mondiale a enregistré une croissance de 3,5%, soulignent les auteurs, pour qui elle traduit « un changement vers un usage moins intensif des ressources fossiles, un recours accru aux énergies renouvelables et davantage d'économies d'énergie ».

Toutefois, ce résultat encourageant pour l'environnement ne gomme pas des motifs d'inquiétude. Ils viennent principalement, là encore, de la Chine, qui pèse désormais pour 29% dans les émissions mondiales de CO₂ (contre 16% pour les Etats-Unis et 11% pour l'Europe). Alors que les Etats-Unis ont réduit leur empreinte carbone de 4% (notamment grâce au remplacement du charbon par le gaz de schiste), et l'Europe de 1,6%, celle de la Chine a crû de 3%, en-deçà, il est vrai, des 10% de moyenne annuelle de la décennie écoulée.

Mardi 5 novembre, à la veille de la Conférence de Varsovie, le Programme des Nations unies pour l'environnement a une nouvelle fois alerté les gouvernements. Le bilan annuel montre que l'écart entre la trajectoire suivie par les émissions de CO₂ et celle qui permettrait de limiter à 2°C le réchauffement ne cesse de s'amplifier. ■

PIERRE LE HIR

L'Europe demande timidement aux Etats de limiter l'usage des sacs en plastique

Chaque année, 8 milliards de poches viennent polluer mers et sols

Bruxelles
Bureau européen

La Commission européenne veut tenter d'enrayer le fléau écologique que représente la dissémination dans la nature des sacs en plastique à usage unique. « Un problème mondial très grave et d'une grande visibilité », a estimé, lundi 4 novembre, le commissaire à l'environnement, Janez Potocnik, qui présentait un projet visant à faire pression sur les pays membres de l'Union européenne pour qu'ils réduisent la consommation des sacs légers d'une épaisseur inférieure à 0,05 mm.

Selon Bruxelles, qui se fonde sur des décomptes de 2010, 98,6 milliards de ces sacs – d'origine chinoise pour la plupart – sont mis sur le marché chaque année et 8 milliards d'entre eux vont polluer les mers et les sols, formant « un nouveau continent de déchets », selon M. Potocnik.

Les côtes orientales de la Méditerranée, le golfe de Gascogne, le canal de Sicile – entre l'Italie et la Tunisie –, la mer du Nord et la mer Celtique (au sud de l'Irlande, sur la façade ouest de la Bretagne) souffrent particulièrement de ce fléau.

Les sacs représentent 70% des déchets ramassés en mer au large de Nice et de Marseille ; plus de 90% des oiseaux de la mer du Nord ingèrent du plastique. Les

experts estiment que 267 espèces au total souffrent de la présence de sacs plastique dans les mers et les océans. Certaines sont en danger, comme les albatros ou diverses variétés de tortues.

Invitée depuis 2011 par les ministres de l'environnement à présenter un projet, la Commission a beaucoup consulté mais ne tranche pas – principe de subsidiarité oblige. Elle laisse aux différentes capitales le soin d'élaborer leurs propres projets et stratégies. Si

Certaines espèces, tels les albatros et les tortues de mer, sont mises en danger par l'ingestion de sacs

ceux-ci devaient ne pas être convaincants, des mesures plus contraignantes pourraient suivre.

Bruxelles ne choisit donc pas entre taxation, restriction de commercialisation et éventuelle interdiction, mais désigne bons et mauvais élèves. Parmi les premiers, l'Irlande, qui a imposé une taxe de 50 centimes d'euro par sac, faisant chuter l'utilisation de 92% des sacs jetables en un an, ainsi que le Danemark et la Finlande, où chaque consommateur n'utilise pas plus de 4 sacs par an. Les cancrese se

situent presque tous à l'Est : Polonais, Hongrois, Slovénes ou Slovaques utilisent annuellement près de 500 sacs annuels. Au sud, Chypriotes et Portugais ne font guère mieux. En France, on recense 90 sacs par habitant alors que la moyenne européenne est d'environ 200.

Prisonnière de ses propres règles, dont celles du marché unique, la Commission insiste sur le fait que les Etats qui envisageraient une interdiction pure et simple ne doivent pas entraver le commerce ou introduire une discrimination entre types de sacs.

L'Italie a décrété une interdiction à partir de 2011, l'Espagne l'envisage en 2018, la France en étudie l'hypothèse. Pour la Fondation Surfrider, seul le banissement mettra fin à la prolifération des sacs dans l'environnement. La fondation assure avoir reçu le soutien de dix Etats, de quinze eurodéputés et de 20 000 citoyens.

Le groupe des Verts européens estime que le projet de M. Potocnik est « une occasion ratée » parce qu'il s'en remet « au bon vouloir des Etats ». Le commissaire doit, en tout cas, encore récolter l'assentiment des capitales. Si son texte est approuvé, il devra être transposé dans les législations nationales un an plus tard et traduit en actes dans un délai de vingt-quatre mois. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS